

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 20 décembre 1903, M. le Comte Henry-Marie-Isidore de Christen, Commandant Supérieur des Gardes et du Corps des Carabiniers, est nommé Aide de camp du Prince.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la proposition de donation pure et simple, actuelle et irrévocable, d'une somme de vingt mille francs, faite par M<sup>me</sup> Henri Herz, domiciliée villa Carina, à Monte Carlo, pour être versée au Trésor, avec affectation à l'Hôtel-Dieu de Monaco, sous la condition formelle de l'entretien, dès ce jour et à perpétuité, de sa tombe située dans le cimetière de Notre Principauté;

Considérant que cet acte de libéralité doit exclusivement profiter à l'Hôtel-Dieu de Monaco;

Vu l'article 778 du Code civil,

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

La dite donation de vingt mille francs est acceptée aux conditions indiquées.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'État, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général, Notre Trésorier Général et le Président de la Commission Administrative de l'Hôtel-Dieu sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-deux décembre dix-neuf cent trois.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'État,  
ED. DE LATTRE.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

A dater de la promulgation de la présente Ordonnance, la vitesse des véhicules à moteur mécanique, prescrite par l'article 8 de Notre Ordonnance du 11 décembre 1901, sera portée à douze kilomètres à l'heure dans la Principauté.

ART. 2

Il n'est pas dérogé aux autres prescriptions et dispositions de l'Ordonnance ci-dessus visée.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'État, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-deux décembre dix-neuf cent trois.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'État,  
ED. DE LATTRE.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
DE LA PRINCIPAUTE

S. Exc. M. le Gouverneur Général recevra, le 1<sup>er</sup> janvier, à 2 heures, le Corps Consulaire, les Autorités et les Fonctionnaires.

S. G. M<sup>sr</sup> l'Evêque recevra également les Autorités et Fonctionnaires, à 2 heures et demie.

\* \*

A l'occasion du jour de l'an, le Consul de France recevra, vendredi prochain, de 10 heures à 11 heures du matin, au Consulat, villa Violette, rue Florestine, à la Condamine.

\* \*

Le Consul d'Italie recevra à la même heure, en son domicile, villa Les Acacias, boulevard des Moulins, à Monte Carlo.

C'est avec un sentiment de sincère et profond regret que nous venons d'apprendre et que nous avons le triste devoir d'annoncer la mort de M. Delalonde, directeur de la Sûreté publique, qui a succombé cette nuit, à minuit et demi, aux suites d'une cruelle maladie. Malgré ses souffrances et avec une admirable énergie, ce dévoué et très estimé fonctionnaire a, jusqu'en ces dernières semaines, dirigé en personne son important service, et ce n'est que depuis quelques jours que, cédant aux sollicitations des siens, il avait consenti à s'aliter.

Napoléon-Louis-Alexandre Delalonde était né en 1838 à Cherbourg, où son père était fonctionnaire des Douanes. Après avoir vaillamment gagné ses galons de sous-officier d'artillerie de marine, il était entré dans les bureaux de la Sûreté générale de Paris où, grâce à son intelligence et à son zèle, il fut bientôt promu commissaire spécial. En cette qualité, M. Delalonde occupa successivement en province des emplois importants, entre autres ceux de Brest, de Toulon et de Vichy. Nommé commissaire central à Ren-

nes, il démissionna de ce poste en 1885 pour accepter les délicates fonctions de commissaire spécial près la Société des Bains de Mer. Enfin, en 1887, il fut choisi par le Gouvernement princier pour occuper la direction de la Police et il avait reçu, l'an dernier, le titre de directeur de la Sûreté publique.

Ses longs et loyaux services lui avaient valu, avec la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, les nombreuses distinctions honorifiques suivantes: Commandeur de Saint-Stanislas de Russie, Com. du Nichan Iftikhar de Tunis, Com. du Lion et du Soleil de Perse, Chevalier de la Couronne d'Italie, Officier du Griffon de Mecklembourg, Chevalier de François-Joseph d'Autriche.

Les fonctionnaires et la population entière de la Principauté s'associeront au deuil qui frappe si cruellement la famille de ce bon serviteur qui emporte dans la tombe les regrets et l'estime de tous les gens de cœur de ce pays.

En apprenant la triste nouvelle, le Prince a envoyé à M<sup>me</sup> Delalonde le télégramme suivant :

Paris, 29 décembre 1903.

Profondément attristé par le décès de votre mari, je tiens à vous dire aujourd'hui quelle estime je lui portais et quelle gratitude je conserverai pour sa mémoire, en pensant au service qu'il rendait à notre pays.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a reçu de M. et M<sup>me</sup> Marion, de la villa Mont-Agel, la somme de deux cents francs à affecter aux œuvres charitables de la Principauté, somme répartie comme suit :

Bureau de Bienfaisance de Monaco... Fr. 100  
Sœurs de Bon-Secours..... 50  
Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul..... 50

Au nom des malheureux, remerciements aux généreux donateurs.

La solennité de Noël a été favorisée, cette année, par un beau ciel et une température assez douce. Dans nos trois paroisses, la foule recueillie a été nombreuse tant à la messe de minuit qu'aux divers services religieux qui, en grande pompe, ont été célébrés vendredi dernier. L'après-midi, nos rues et nos promenades présentaient la plus joyeuse animation.

Les enfants pauvres n'ont pas été oubliés, et en outre des distributions charitables dues à l'initiative privée, l'œuvre de l'Arbre de Noël, organisée pour la première fois, cette année, par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, a concouru fort efficacement au soulagement des familles indigentes. Grâce aux dons qu'ils avaient recueillis et au généreux concours du Bureau de Bienfaisance et des Comités de bienfaisance de la Colonie française et de la Colonie italienne, les promoteurs de cet Arbre de Noël ont pu satisfaire à plus de cinq cents inscriptions d'enfants pauvres, sans distinction de nationalité ni de religion. La distribution a eu lieu avant-hier, dimanche après-midi, dans les locaux de l'école primaire des filles, à la Condamine. Chaque enfant, sur la présentation de son ticket d'inscription, recevait un paquet neuf d'effets d'habillements, un bon de viande, de pâtes et de pain, avec une brioche. Cette distribution charitable a eu lieu dans le plus grand ordre et fait honneur aux personnes dévouées qui l'ont si bien organisée.

La distribution des prix du Collège de la Visitation a eu lieu hier, à deux heures et demie de l'après-midi, sous la présidence de M<sup>sr</sup> du Curel, évêque de Monaco. La plupart des familles des élèves assistaient à cette cérémonie, à laquelle étaient également présents S. Exc. M. le Gouverneur Général et les principales autorités et notabilités locales, dont l'entrée a été saluée aux accents de l'*Hymne Monégasque*.

Un compliment de bienvenue a été, en termes charmants, adressé d'abord à M<sup>sr</sup> du Curel par un des jeunes élèves du Collège. Sa Grandeur a fort aimablement répondu à ce compliment et a prononcé une brillante improvisation de circonstance.

Quelques élèves ont ensuite interprété avec autant d'intelligence que de charme une gracieuse opérette-féerie en un acte, puis la distribution des prix a commencé et s'est prolongée jusqu'à cinq heures du soir, avec intermèdes d'orchestre sous l'habile direction de M. Nef.

On a appris avec tristesse la mort de M<sup>lle</sup> Adèle Torre di Rocca Bianca qui s'est éteinte jeudi dernier, en son domicile de Monaco-Ville, à l'âge de 85 ans. La regrettée défunte, qui appartenait à une des plus anciennes familles de ce pays, était très charitable et son concours était acquis à toutes les bonnes œuvres. Elle était depuis fort longtemps membre du Bureau de Bienfaisance. Les obsèques de cette femme de bien ont eu lieu vendredi dernier au milieu d'une nombreuse affluence de notabilités et de population monégasque. Après le service religieux à la Cathédrale, on a accompagné le cercueil au cimetière de Monaco où a eu lieu l'inhumation dans un tombeau de famille.

Les travaux entrepris sur le terrain Radziwill, en vue de notre prochaine Exposition internationale de canots-automobiles, sont activement poursuivis. Ces travaux, exécutés sur les plans et sous la surveillance de M. l'ingénieur Cabirau, directeur des Services extérieurs de la Société des Bains de Mer, comprennent divers coquets pavillons encadrant la partie en plein air où seront exposées les élégantes embarcations automobiles. Deux voies ferrées, traversant par des passages à niveau le boulevard de la Condamine, se prolongeront en pente douce jusqu'à 80 mètres en mer, et c'est au moyen de sleeps, roulant sur ces voies et actionnés par des treuils électriques, que seront hissés à terre ou doucement descendus à la mer les canots exposés. On espère que tous les travaux seront terminés pour les premiers jours du mois de mars.

En attendant, les organisateurs de l'Exposition recueillent les concours les plus flatteurs et les plus autorisés dans le monde maritime et sportif. C'est ainsi que, sous la présidence d'honneur de S. A. S. le Prince Albert, ont déjà accepté de faire partie du Comité de patronage les importantes personnalités suivantes :

*Allemagne* : S. A. le duc de Ratibor, président de l'Automobile-Club d'Allemagne.

*Angleterre* : M. R.-W.-K. Wallace, président de l'Automobile-Club de Grande-Bretagne ;

M. Dixon, président de la Motor Marine Association.

*Amérique* : M. Clarence Gray Dinsmore, représentant en Europe de l'A. C. d'Amérique.

*Autriche* : Comte Poetting, président de l'Österreichischer Automobile Club.

*Belgique* : Comte Henricourt de Grunne, président de l'A. C. de Belgique ;

Baron Pierre de Crawhez, président de la Commission du Yachting Automobile.

*France* : M. le baron Van Zuylen de Nyevelt, président de l'Automobile Club de France ;

M. le vice-amiral Humann, président du Yacht Club de France ;

M. le marquis de Dion, président de la Chambre syndicale de l'Automobile ;

M. le duc Decazes, vice-président du Yacht Club ;

M. Henri Menier, président de la Commission du Yachting à l'A. C. F. ;

Comte Recopé, vice-président de la Commission du Yachting à l'A. C. F. ;

Prince Pierre d'Arenberg, de la Commission sportive de l'A. C. F. ;

Docteur Marc Jousset, président de l'Hélice Club ;

Comte Gaston Chandon de Briailles, président de l'U. Y. de Cannes ;

M. Laroze, président de l'A. C. de Nice ;

M. Franck Pilatte, président du Yacht Club de Nice.

*Italie* : M. le marquis de Ginori, président du Reggìo Yacht Club Italiano ;

M. le comte Biscaretti di Ruffia, président de l'A. C. de Turin ;

M. Enrico Marchesi, président de l'A. C. de Milan.

La nouvelle ligne des tramways électriques reliant la Principauté à la ville de Menton est, depuis hier, livrée au public. La tête de ligne de ce service est au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo, d'où les voitures partent toutes les demi-heures.

La réception officielle de la ligne avait eu lieu mercredi dernier. A 9 heures du matin, une voiture venant de Nice est arrivée place de la Visitation à Monaco, pour prendre les autorités monégasques. Se trouvaient sur cette voiture : M. Mancini, administrateur délégué de la Compagnie des tramways du littoral ; M. Lemonier, directeur de l'exploitation ; M. Bourgougnon, ingénieur des ponts et chaussées ; M. Joseph Durandy, président de la Société d'électricité de Nice ; M. le Directeur des postes et télégraphes des Alpes-Maritimes, avec son ingénieur en chef et un inspecteur, enfin MM. les ingénieurs de la Compagnie Thomson-Houston.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, accompagné du Secrétaire Général et du Directeur des Travaux publics, a pris place dans la voiture, qui s'est aussitôt mise en route pour Menton, pilotée par un des ingénieurs de la C<sup>ie</sup> Thomson-Houston. La promenade, à l'aller comme au retour, s'est effectuée sans le moindre incident et à la satisfaction des autorités présentes, qui ont fort admiré les sites pittoresques qui se déroulent le long de cette nouvelle ligne.

La Société de Gymnastique l'*Etoile de Monaco* a donné, samedi soir, son banquet annuel dans la grande salle de l'hôtel Bristol, banquet auquel avaient été aimablement invités tous les présidents et directeurs des diverses autres Sociétés sportives ou artistiques de la Principauté.

Cette réunion a été empreinte de la plus parfaite cordialité. A la fin de l'excellent repas servi aux nombreux convives et le champagne étant versé, M. Defressine, le jeune et dévoué président de l'*Etoile*, a porté un toast à S. A. S. le Prince Albert 1<sup>er</sup>, protecteur de toutes les Sociétés monégasques ; il a ensuite levé son verre en l'honneur de M. le Président de la République française qui témoigne un si haut intérêt aux Sociétés de gymnastique ; il a bu au Gouvernement, aux autorités locales et à ceux auxquels l'*Etoile de Monaco* est particulièrement redevable de sa prospérité, enfin aux invités présents à cette fête confraternelle.

M. de Loth, doyen des présidents des Sociétés de la Principauté, et après lui chacun des représentants de ces diverses Sociétés, ont successivement exprimé leur gratitude et ont fait, avec l'éloge de son jeune président, des vœux pour les futurs succès de l'*Etoile*.

A l'assemblée générale du Sport Vélocipédique de Monaco, tenue dimanche dernier, M. Henri Tairraz a été élu président de la Société en remplacement de M. Gallerand, démissionnaire.

Ont été élus conseillers : MM. Pierre Botta, Chéret, Jean Gazo, Emmanuel Treglia, Testa, qui remplacent cinq membres du conseil, démissionnaires.

L'éminent chef d'orchestre Léon Jehin, toujours à l'affût des nouveautés musicales, avait inscrit au programme du sixième concert classique une symphonie de Dvorak, *Du Nouveau Monde* (en mi mineur) qui a vivement intéressé nos dilettantes. La caractéristique du compositeur tchèque est la grâce, et cette symphonie en est abondamment pourvue ; les thèmes ont un caractère populaire et champêtre, délicatement orchestré. Le public a surtout applaudi un ravissant *largo*, supérieurement nuancé par l'orchestre, et le scherzo, tout à fait original.

La première audition du prélude de l'*Etranger*, de Vincent d'Indy a été également fort appréciée pour sa richesse instrumentale et polyphonique. Notons encore la charmante *sieste* de *Namouna* (Lalo), dont nos brillants instrumentistes ont fait ressortir le coloris chatoyant. Cette belle séance musicale se complétait dignement par la *Grotte de Fingal* de Mendelssohn, par la toujours puissante ouverture de *Léonore* (Beethoven), et par des fragments du 3<sup>e</sup> acte des *Maîtres Chanteurs*, auxquels l'auditoire de nos concerts ne manqua point de faire, comme à l'habitude, un accueil triomphal.

Après la série des joyeuses opérettes dont les dernières représentations vont avoir lieu vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 janvier, le théâtre de Monte Carlo offrira à ses nombreux habitués le régal littéraire d'une suite de belles représentations de comédies modernes, avec le concours d'artistes parisiens en renom.

La première comédie, annoncée pour mardi 5 et mercredi 6 janvier prochain, est la *Bascule*, de M. Maurice Donnay. Viendra ensuite *Le Secret de Polichinelle*, de M. Pierre Wolf, dont le succès a été naguère si considérable à Paris et dont le principal rôle sera joué par son inimitable créateur, M. Huguenet.

Une séance de « Projections cinématographiques » et de « Lumière chantante » a été donnée dimanche après-midi dans la grande salle du Collège de la Visitation par un spécialiste de Nice, M. Hermet. Les nombreuses familles qui y avaient été gracieusement invitées ont pris un vif intérêt et un grand plaisir à cette séance aussi amusante qu'instructive.

Dans ses audiences des 22 et 24 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Guillet Auguste-Albert, né à Beauvoir-sur-Mer (Vendée) le 17 décembre 1883, menuisier, sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison pour mendicité ;

Berruer Gustave-Louis-Victor, né à Lude (Sarthe) le 7 mars 1884, sans profession ni domicile, trois mois de prison pour vagabondage ;

Borgo Pierre, né à Nizza-Monferrato (Italie) le 25 juillet 1887, boulanger ; Pizzio Louis, né à Monaco le 29 mai 1886, manœuvre ; Richelmi Pierre, né à Monaco le 4 février 1887, apprenti serrurier, demeurant tous à Monaco, quinze jours de prison pour vol ; leurs parents déclarés civilement responsables ;

Benech Mathieu - Jean - David, né à Nice le 16 avril 1884, garçon de salle, demeurant à Monaco, dix jours de prison pour coups et blessures volontaires ;

Rossini Ange, né à Gênes (Italie) le 31 mars 1877, marin, demeurant à Monaco, six mois de prison pour vol simple.

Jeudi 31 décembre 1903, à 2 heures et demie

## 7<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>Euryanthe</i> , ouverture.....	Weber.
<i>Symphonie héroïque en mi bémol</i> (n <sup>o</sup> 3) ..	Beethoven.
A. Allegro con brio. — B. Marche funèbre, adagio assai. — C. Scherzo, allegro vivace. — D. Finale, allegro molto.	
<i>Roméo et Juliette</i> , fantaisie (1 <sup>re</sup> audition) .	J. Svendsen.
Pastorale de l' <i>Oratorio « Noël »</i> (1 <sup>re</sup> audit.)	J.-S. Bach.
Solistes : MM. Dorel, Hurel, De Busscher et Lavagne.	
<i>Phaëton</i> , poème symphonique.....	Saint-Saëns.
<i>Tannhäuser</i> , ouverture .....	Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Quatorze tireurs ont pris part, lundi 21, au *Prix de Noël*, qui a été gagné par MM. Mackintosh et Thellusson, 10 sur 10; troisième, M. Butler, 9 sur 10.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Castadère, Erskine, Asplen, Merton.

Mercredi, dix-neuf tireurs ont pris part au *Prix du Stand*; il a été gagné par MM. Rondeaux (21 mètres), Maurel (27 mètres) et C. Robinson (31 mètres), 6 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Brasseur, Erskine, Butler, Merton.

Dix-huit tireurs ont pris part, samedi, au *Prix Lonhienne*, gagné par M. Asplen (21 mètres), 14 sur 14; deuxième, M. Butler (27 m.), 13 sur 14; troisième, M. C. Robinson (31 m.), 10 sur 11.

Autres poules gagnées par MM. Merton et Erskine.

Hier, dix-neuf tireurs ont pris part au *Prix Soragna*; il a été gagné par MM. le baron de Tavernost et de Gilles, 4 sur 4; M. Mackintosh, 5 sur 6, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Maurel, Castadère, Brasseur, Erskine, Butler, Thellusson.

Mercredi 30 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Samedi 2 janvier 1904. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 4 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 500 francs.

Mercredi 6 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 8 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 11 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 2,000 fr.

Mercredi 13 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 15 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 18 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 2,000 fr.

Mardi 19 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 21 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 23 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 2,000 fr.

Mardi 26 janvier. — *Prix Pellier-Johnston*, 1,000 fr.

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai**, 3,000 francs et une médaille d'or.

Samedi 30 janvier. — *Prix du Mireho* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 1er, mardi 2 et mercredi 3 février. — **Grand Prix du Casino**, un Objet d'Art et **20,000 francs**.

Vendredi 5 février. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 8 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs** et une *Médaille d'or*.

Mercredi 10 février. — *Prix des Dahlias*, 1,000 francs.

Vendredi 12 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 15 février. — **Prix de Monaco** (handicap), **2,000 francs**.

Mercredi 17 février. — *Prix des Violettes*, 1,000 francs.

Lettre de Paris

Paris, 27 décembre 1903.

Noël a été favorisé cette année par une température relativement clémente et on en a profité pour réveiller joyeusement. Et cela un peu partout, car depuis l'humble chaumière jusqu'au plus somptueux palais, dans la chambre du pauvre comme sous les lambris dorés du riche, la Noël, la plus poétique, la plus exquise des fêtes religieuses, est célébrée partout avec un soin jaloux.

Dans la plupart des maisons souveraines d'Europe, la tradition est pieusement respectée, surtout dans le Nord. *Christmas* en Angleterre, *Weinacht* en Allemagne, *Natale* en Italie, partout on fête Noël par des réjouissances gastronomiques.

A la cour d'Angleterre, le sapin enrubanné se dresse dans la grande salle des fêtes, où se trouve également aménagé un somptueux buffet. Une colossale pièce de viande froide, le *baron of beef*, plat national anglais, en occupe le centre et défie majestueusement l'appétit le plus féroce. Au bal, que la reine Alexandra ouvre, selon la tradition, avec une simplicité, une bonne humeur qui n'ont pas peu contribué à sa popularité, tout le monde est admis, les domestiques aussi bien que les plus hauts

dignitaires de la couronne. Tous reçoivent un présent. Tous sont gratifiés de tranches abondantes du *royal of beef*.

Avec le *royal beef*, il faut mentionner aussi le fameux *plum-pudding* que, le soir de la Christmas, la reine a sur sa table, et qui est préparé à Windsor, où il subit dix heures de cuisson avant d'être servi avec une sauce au cognac. La reine a coutume, également, d'offrir de nombreux puddings à quelques-uns de ses sujets. L'an dernier, elle en fit confectionner une quantité énorme pour les veuves et orphelins des soldats morts au Transvaal. On en citait, entre autres, un énorme qui ne mesurait pas moins de deux mètres de diamètre et qui avait été apporté sur la table du banquet, comprenant plus de deux mille invités, par une procession de cuisiniers.

Il est d'usage, d'ailleurs, en Angleterre, que toute famille, riche ou pauvre, mange du pudding le jour de Noël. Comme les malheureux ne pourraient peut-être pas s'offrir un tel luxe s'ils devaient le payer en une seule fois, les épiciers ont pris l'habitude d'ouvrir une sorte de souscription qui dure toute l'année et à laquelle chacun peut participer pour la somme aussi modique que ses ressources le lui permettent; il paraît que l'on peut souscrire un penny par semaine. Pour le jour de Christmas, chaque participant reçoit un pudding d'une grosseur proportionnelle à ses versements, et personne, ainsi, ne manque à la tradition.

..

Le théâtre national de l'Opéra-Comique vient de créer, avec autant de soin artistique que de succès, la *Reine Fiamette*, conte dramatique de M. Catulle Mendès, mis en musique par M. Xavier Leroux.

Représentée pour la première fois, dans une unique soirée du Théâtre-Libre, en 1887, le conte de M. Catulle Mendès se transporta, onze ans après, en 1898, au théâtre de l'Odéon, où il eut pour protagonistes M<sup>me</sup> Yanhe (la reine Fiamette) et M<sup>me</sup> Segond Weber, qui jouait, en travesti, le rôle de Daniel. « Le beau drame lyrique que ferait ce joli conte! » dirent quelques-uns. M. Xavier Leroux recueillit le propos.

Point n'est besoin, sans doute, de rappeler le conte lui-même. Il nous dit les grâces de la reine Orlanda, la petite reine Fiamette, née pour le plaisir, et aussi ses malheurs, puisqu'elle mourra victime des sombres intrigues de la papauté. Le poète évoque, en ses vers colorés, un temps de batailles, de complots et d'amour, dans le plus beau des pays, sous un ciel transparent et clair. Que peut désirer de plus un compositeur?

Montée avec goût et luxe, la *Reine Fiamette* a trouvé, à l'Opéra-Comique, une interprétation de choix, qui réunit, au premier rang, les noms de M<sup>me</sup> Garden, de MM. Maréchal, Allard et Jean Perrier. D'où, au total, un succès égal pour le poète, le compositeur et le théâtre.

..

La Comédie-Française (où viennent d'être élues sociétaires M<sup>lles</sup> Cécile Sorel et M<sup>me</sup> Thérèse Kolb) a d'autre part donné, ces jours derniers, la première représentation d'une fort émouvante comédie dramatique de M. Paul Hervieu. Le *Dédale*, tel est le titre symbolique de cette œuvre nouvelle, c'est l'idée de la vassalité éternelle de la femme à l'endroit de son premier conquérant.

Voici brièvement le résumé de l'intrigue: Une femme, mettons Marianne, a été mariée, et par amour, à un homme assez séduisant, mettons Max. Cet homme l'a trahie; elle s'est fâchée trop vite, a divorcé, s'est remariée, par amour, — car, évidemment, elle a des sens et de cela surtout, — avec un second séduisant, mettons Guillaume.

Au bout de quelque temps, — et que Max se soit remarié dans l'intervalle et ait perdu sa seconde femme, cela ne fait rien à l'affaire, ou peu de chose, — au bout de quelque temps, Marianne se retrouve en face de Max et s'attendrit à le voir et à l'écouter parler d'autrefois, car il en parle avec beaucoup de sensibilité. Amenée par les circonstances, par une occasion (et c'est ici, précisément comme circonstance et comme occasion qu'intervient l'enfant, malade, et que Marianne va soigner chez Max), amenée par les circonstances à partager l'existence et à vivre sous le toit de Max, Marianne — il ne faut, n'est-ce pas, madame, qu'un moment? — se laisse aller à une faiblesse de femme sensible pour Max.

Désormais, la voilà, ou reprise à tout jamais par le passé ou, si elle est capable de deux amours, prise dans un étau, entre deux tenailles, et, vertueuse du reste tout au fond, elle ne pourra plus regarder en face ni l'une ni l'autre de ses deux tenailles. Donc, elle restera seule, un peu avec son déshonneur et surtout avec son enfant. Dénouement triste et qui n'est pas sans déconcerter un peu le public.

M<sup>l</sup>e Barbet a contribué pour une grande part au succès du *Dédale*. C'est une artiste merveilleuse à exprimer la souffrance. Il semble qu'elle souffre vraiment et que tout

son être soit déchiré et crie de douleur devant nous. Sa puissance nerveuse et sa puissance sur les nerfs du public est incalculable.

A côté d'elle, il faut citer M. Le Bargy, très ardent et passionné; M. Paul Mounet, énergique et triste; M. Delaunay, digne et bon; M<sup>me</sup> Pierson, agréable, quoique moins bonne qu'à l'ordinaire; M<sup>me</sup> Leconte, assez piquante d'abord, puis agréablement douloureuse, et enfin M<sup>me</sup> du Minil, très correcte. Tous et toutes font dignement cortège à M<sup>l</sup>e Barbet qui est la reine de cette interprétation d'élite.

L. S.

LETTRES ET ARTS

**Concours de Rome en 1904.** — Les titulaires des grands-prix de Rome de 1903 ont à peine franchi le seuil de la villa Médicis, que l'Institut de France songe aux jeunes artistes qui se présenteront aux concours de Rome l'an prochain. Il vient de fixer les dates de ces épreuves, et nous les donnons ci-dessous:

Peinture. — 31 mars 1904, 1<sup>er</sup> essai; 18 avril, 2<sup>me</sup> essai; 19 avril, jugement du 2<sup>me</sup> essai; 21 avril, entrée en loges; 16 juillet, sortie de loges. — 22, 23, 24 et 26 juillet, exposition du concours définitif; 25 juillet, jugement définitif.

Sculpture. — 7 avril, 1<sup>er</sup> essai; 21 avril, 2<sup>me</sup> essai; 22 avril, jugement du 2<sup>me</sup> essai; 26 avril, entrée en loges; 21 juillet, sortie de loges; 23, 24, 25 et 27 juillet, exposition; 26 juillet, jugement définitif.

Architecture. — 8 mars, 1<sup>er</sup> essai; 11 mars, 2<sup>me</sup> essai; 12 mars, jugement du 2<sup>me</sup> essai; 15 mars, entrée en loges; 16 juillet, sortie de loges; 20, 21, 22 et 24 juillet, exposition; 23 juillet, jugement définitif.

Gravure en taille-douce. — 14 mars, 1<sup>er</sup> essai; 26 mars, jugement; 12 avril, entrée en loges; 28 juillet, sortie de loges; 30 et 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août, exposition; 2 août, jugement définitif.

Remarquons que les peintres et les sculpteurs seront astreints à 72 jours de travail en loges: les graveurs à 90 jours et les architectes à 103 jours.

Les dates des épreuves pour la section de musique vont être également arrêtées.

MARINE ET COLONIES

**Congrès.** — Le prochain Congrès Maritime International aura lieu à Lisbonne en mai 1904.

Toutes les communications relatives au Congrès devront être adressées au Siège de l'Association Maritime Internationale, 3, rue des Mathurins, à Paris.

Les Héritiers Pollok viennent de décider la création d'une Fondation Anthony Pollok, institution permanente dont l'administration est confiée à l'Association Maritime Internationale.

Des concours seront organisés périodiquement pour primer les meilleurs appareils de sauvetage exécutés ou à l'état de projet.

**A propos d'un échouage.** — On se souvient de l'échouage de l'*Australien*, des Messageries Maritimes, dans les mers du Japon. Des renseignements intéressants ont été communiqués à ce sujet par l'Association fédérative des capitaines au long cours.

C'était le 26 septembre dernier; le pilote, pris à Cobé pour la direction du navire, venait de faire plus de trente heures de veille et ne pouvait jouir de la plénitude de ses facultés. On releva à son actif, au moment de l'accident, trois fautes professionnelles, et il est certain que la responsabilité lui incombait entièrement, car le temps écoulé entre ces fautes et le moment où le capitaine et l'officier de quart de l'*Australien* pouvaient intervenir fut trop court.

Il y avait danger. Les embarcations furent mises immédiatement à l'eau avec le plus grand calme et, d'après la déclaration des passagers, un quart d'heure après l'accident tout le monde était en sûreté, chacun muni de sa ceinture de sauvetage, tout cela grâce au sang-froid et à l'énergie du capitaine, de son état-major et de tout le personnel.

Les opérations de sauvetage du paquebot durèrent onze jours. Un bateau spécialement outillé fut expédié

sur les lieux par la Société japonaise des ateliers Mitou-Bischi, de Nagasaki, et d'autres secours furent envoyés par l'arsenal de Kuré. L'action la plus décisive fut exercée en cette occasion par le croiseur *Montcalm*, portant pavillon de l'amiral Bayle. C'est à l'esprit de décision de ce dernier qu'on put, dès le lendemain, aux accents de la *Marseillaise*, jouée par la musique du bateau amiral, rendre l'*Australien* à son élément.

**Un bateau de sauvetage insubmersible.** — Dans la journée du 19 courant, M. Pelletan, ministre de la marine, a reçu M. Albert Henry, inventeur d'un canot de sauvetage inéchavirable et insubmersible.

On sait que, déjà, à Saint-Servan, l'inventeur avait fait d'intéressantes expériences qui avaient paru on ne peut plus concluantes; il vient de les renouveler à la rue Royale, devant le ministre. La mer était figurée... par une grande cuve, dans laquelle se trouvaient plusieurs petits bateaux grands comme des jouets d'enfants, mais construits sur le modèle de l'insubmersible *Albert-Henry*. L'expérience a été effectuée devant MM. les contre-amiraux Marquer, Campion, Martin, inspecteur général du génie maritime; de Courville, ingénieur en chef; Ripoché, ingénieur du génie maritime, aide de camp du ministre; Moreau, capitaine de frégate; Heurtaults, chef du bureau des mouvements, etc., etc.

Après avoir simulé une tempête dans la cuve, les petits bateaux retournés, la quille en l'air, enfoncés et maintenus un moment au fond, ont remonté d'un bond, dès qu'on les a laissés libres. Ils ont aussitôt repris la position normale de tous les bateaux sur l'eau. A l'issue de cette expérience, l'inventeur a été chaudement félicité.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 27 Décembre 1903

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
ONEGLIA, vapeur <i>Enrico</i> , ital., c. Giacobello,	remorq. des chal.
VILLEFRANCHE, y. à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	sur lest.

Départs du 20 au 27 Décembre 1903

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
SAN REMO, vapeur <i>Enrico</i> , ital., c. Giacobello,	—

Cabinet de M<sup>e</sup> Suffren REYMOND, Avocat  
Villa de Millo, Monaco

AVIS DE CONTRIBUTION

Les créanciers du sieur **Henri BLANCK**, hôtelier, demeurant précédemment à Monaco, à l'Alexandra Hôtel, sont informés qu'une contribution a été ouverte au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, pour la distribution d'une somme de 31,647 fr. 60 provenant de la vente sur saisie de l'Alexandra Hôtel ayant appartenu au dit sieur Henri BLANCK.

Ils sont en conséquence invités à se rendre avec leurs titres de créance en la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur, le mardi 12 janvier prochain 1904, à 2 heures du soir, à l'effet de se régler amiablement sur la répartition de la somme ci-dessus.

Monaco, le 29 décembre 1903.

L'Avocat poursuivant,  
Suffren REYMOND.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, successeur de M<sup>e</sup> Louis Valentin notaire à Monaco, 2, rue du Tribunal

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant un contrat reçu par M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, notaire à Monaco, le quatorze décembre mil neuf cent trois, M. Jules-Jean-Marie FERRIER, négociant en chapellerie, demeurant à Chazelle-sur-Lyon (Loire), a acquis de M. Joseph MAUREL, propriétaire, demeurant à Marseille, allées de Meilhan, qui tous deux ont élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M<sup>e</sup> Eymin,

1° Une villa sise à Monaco, quartier du Ténao, appelée *Villa de la Rousse*, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec jardin et terrain y attenant;

le tout d'une contenance superficielle de mille quatre-vingt-dix mètres carrés environ, cadastré sous partie des nos 215 et 216 de la section E.

Cette propriété confine dans son ensemble :

- Au nord, la route de Monaco à Menton;
- Au midi, M. et M<sup>me</sup> Tortello et les hoirs Laforest de Minotty;
- Au levant, M<sup>me</sup> veuve Philippe ou acquéreur;
- Et au couchant, M. Pagnani.

2° Et tous les meubles meublant et objets mobiliers se trouvant dans ladite villa et dont il n'a pas été fait de description.

Moyennant, en sus des charges, un prix total de **soixante mille francs**.

Une expédition transcrite dudit contrat de vente a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur la villa vendue à M. FERRIER, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale qu'elles auront à requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

A Monaco, le vingt-neuf décembre mil neuf cent trois.

Signé: Alex. EYMIN.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur: rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MARQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

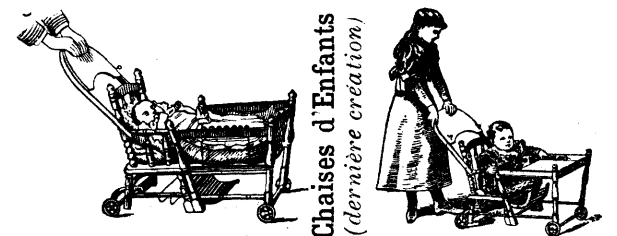


A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



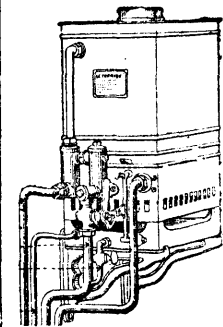
Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

"Le Torride"

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation): 65 mètres.

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	22	777.8	778.5	778.8	779.0	779.2	11.8	13.5	13.0	11.2				10.8	78
23	777.7	777.5	76.8	76.5	76.1	11.2	13.6	13.1	11.3	10.4	76	—	—		
24	72	71.4	71.5	71.8	72	10.5	12.0	10.5	10.2	10.0	72	Nord-Ouest.	— quelq. nuag.		
25	68.1	67.8	67.5	67.2	67	10.2	11.3	11.2	9.8	9.6	66	Ouest fort.	Nuageux.		
26	68.	68.1	68.5	68.8	68.8	12.8	13.5	12.1	10.	10.2	61	Nord-Ouest.	Beau, quelq. nuag.		
27	67.8	67.5	67.2	67.	65.8	12.	12.5	12.3	11.2	10.4	68	Est.	Nuageux, pluie.		
28	65.5	66.2	66.5	67.	67.2	11.5	13.2	12.8	12.1	11.8	68	—	Nuageux.		
DATES		22	23	24	25	26	27	28							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	13.5	13.6	12.	11.8	13.5	12.5	13.2						
		Minima.	10.8	9.5	8.8	8.7	9.	9.2	9.						
												Pluie tombée: 5mm			